

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**



26054389

Tribunal de l'entreprise
du Hainaut,

31 MARS 2026

Division Greffe Mons

N° d'entreprise : **0405 890 560**

Nom

(en entier) : **UNION ROYALE LA LOUVIÈRE CENTRE**

(en abrégé) :

Forme légale : **asbl**

Adresse complète du siège : **BOULEVARD DU TIVOLI 80 À 7100 LA LOUVIÈRE**

Objet de l'acte : ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 18/03/2026 - modification des statuts - nomination administrateur-mandat spécial

Décisions

Délibération des points à l'ordre du jour:

1.Modification des statuts

Attendu que les statuts de l'ASBL vont faire l'objet de modification tel qu'indiqué ci-après plus amplement :

Que le point suivant doit être rajouté.

Article B3.31.4° - le dernier point:

"L'association (de fait ou sans but lucratif)/la société s'engage à soumettre tout litige national à la CBAS »

Aucune contestation n'a été soulevée.

La décision est prise à l'unanimité.

2. NOMINATION ADMINISTRATEUR

Attendu que l'assemblée générale extraordinaire nomme en qualité d'administrateur de l'ASBL :

-Monsieur Christopher Gomez, né le 09/03/1992 à La Seyne-Sur-Mer en France, portant comme n° de carte d'identité française 170593152373;

Monsieur est nommé à dater de ce jour.

La décision est prise à l'unanimité.

3. MANDAT SPÉCIAL EN VUE DU DÉPÔT.

Attendu que l'assemblée générale donne à l'unanimité un mandat spécial à Me DEMOL DAVID dont le cabinet est sis grand place 11 à 7090 Braine-le-Comte en vue de déposer au greffe du Tribunal compétent la décision de la présente assemblée générale ainsi que les comptes clôturés.

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 05/05/2026 - Annexes du Moniteur belge